INFORMATION URGENTE EXPLOITANT - GROSSISTE-REPARTITEUR

EMETTEUR DU TELEFAX

ALERTE n° DMDIV 11 / A 17

Numéro attribué exclusivement par l'Afssaps

DESTINATAIRE

LABORATOIRE : ROCHE DIAGNOSTICS	Voir liste Version n°2011-05 ci-jointe
Adresse : 2 AVENUE DU VERCORS BP59	ACCUSE DE RECEPTION LE REPARTITEUR DOIT ACCUSER RECEPTION PAR RETOUR DE CE PRESENT FAX A L'EXPLOITANT Nom du Pharmacien Responsable du
Code postal : 38242 Ville :MEYLAN Tel : 0476763000 Fax : 0476763001	grossiste-répartiteur : Grossiste répartiteur : Signature : Tél :
LIBELLE DU PRODUIT : BANDELETTE: Code CIP :4702354 Lot : 470049	
Nous vous demandons : 1 - de faire arrêter chez vos clients la vente du ou des lots indiqués ci-dessus 2 - de vous faire renvoyer tous les produits concernés (L'exploitant doit contacter les répartiteurs pour définir les modalités de retour) MOTIF : Roche Diagnostics procède, en accord avec l'Afssaps, au rappel du produit mentionné ci-dessus distribué	
entre octobre et décembre 2010 exclusivement auprès des grossistes et des officines en France. Suite à des	

observations de quelques utilisateurs français, des investigations internes ont confirmé que dans de rares cas la

mesure de la glycémie pouvait être surestimée et conduire à prendre des mesures thérapeutiques inappropriées. Ce phénomène qui concerne potentiellement 5% du lot de bandelettes, est lié à un défaut au niveau des électrodes qui

Le Laboratoire crédite la C.S.R.P. - 47, rue de Liège - 75008 PARIS, du montant du forfait convenu par la convention C.S.R.P./ S.N.I.P. et donne mandat à la C.S.R.P. d'indemniser les grossistes-répartiteurs, pour son compte et dans la limite de ce forfait, des frais engagés par cette diffusion.

Version mars 2006

affecte uniquement le lot rappelé.